

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL DE LA MÉTROPOLE AIX-MARSEILLE-PROVENCE

Séance du jeudi 5 décembre 2024

Madame Martine VASSAL, Présidente de la Métropole Aix-Marseille-Provence, a ouvert la séance à laquelle ont été présents 173 membres.

Etaient présents Mesdames et Messieurs :

Daniel AMAR - Christian AMIRATY - Philippe ARDHUIN - Julie ARIAS - Sophie ARRIGHI - Gérard AZIBI - Marion BAREILLE - Sébastien BARLES - Guy BARRET - Marie BATOUX - Laurent BELSOLA - Mireille BENEDETTI - Nassera BENMARNIA - François BERNARDINI - Sabine BERNASCONI - Eléonore BEZ - Solange BIAGGI - Corinne BIRGIN - Béatrice BONFILLON-CHIAVASSA - Jacques BOUDON - Doudja BOUKRINE - Michel BOULAN - Valérie BOYER - Romain BRUMENT - Romain BUCHAUT - Christian BURLE - Philippe CAHN - Sophie CAMARD - Isabelle CAMPAGNOLA-SAVON - Joël CANICAVE - Emilie CANNONE - Laure-Agnès CARADEC - René-Francis CARPENTIER - Eric CASADO - Roland CAZZOLA - Martine CESARI - Saphia CHAHID - Emmanuelle CHARAFE - Philippe CHARRIN - Gaby CHARROUX - Pascal CHAUVIN - Sophie CHAVE - Lyece CHOULAK - Jean-David CIOT - Marie-Ange CONTE - Jean-Marc COPPOLA - Jean-François CORNO - Georges CRISTIANI - Anne-Marie D'ESTIENNES D'ORVES - Robert DAGORNE - Lionel DE CALA - Bernard DEFLESSELLES - Christian DELAVET - Vincent DESVIGNES - Alexandre DORIOL - Cédric DUDIEUZERE - Monique FARKAS - Marc FERAUD - Claude FERCHAT - Stéphanie FERNANDEZ - Olivier FREGEAC - Lydia FRENTZEL - Loïc GACHON - Daniel GAGNON - David GALTIER - Chantal GARCIA - Eric GARCIN - Gerard GAZAY - Jacky GERARD - Samia GHALI - Frédéric GIBELOT - Roland GIBERTI - Bruno GILLES - Philippe GINOUX - Jean-Pierre GIORGI - Magali GIOVANNANGELI - Christophe GONZALEZ - Jean-Pascal GOURNES - Vincent GOYET - Philippe GRANGE - Hervé GRANIER - Patrick GRIMALDI - Jean-Christophe GRUVEL - Frédéric GUELLE - Yannick GUERIN - Roger GUICHARD - Frédéric GUINIERI - Prune HELFTER-NOAH - Pierre HUGUET - Michel ILLAC - Nicolas ISNARD - Hatab JELASSI - Sébastien JIBRAYEL - Nicole JOULIA - Cédric JOUVE - Christine JUSTE - Arnaud KELLER - Didier KHELFA - Philippe KLEIN - Pierre-Olivier KOUBI-FLOTTE - Anthony KREHMEIER - Pierre LAGET - Vincent LANGUILLE - Philippe LEANDRI - Gisèle LELOUIS - Pierre LEMERY - Jessie LINTON - Camélia MAKHLOUFI - Bernard MARANDAT - Remi MARCENGO - Régis MARTIN - Marie MARTINOD - Sandrine MAUREL - Anne MEILHAC - Arnaud MERCIER - Yves MESNARD - Marie MICHAUD - Danielle MILON - Férouz MOKHTARI - André MOLINO - Pascal MONTECOT - José MORALES - Lourdes MOUNIEN - Roland MOUREN - Lisette NARDUCCI - Christian NERVI - Yannick OHANESSIAN - Grégory PANAGOUDIS - Patrick PAPPALARDO - Didier PARAKIAN - Benoît PAYAN - Christian PELLICANI - Marc PENA - Philippe PIGNON - Jocelyne POMMIER - Henri PONS - Fabrice POUSSARDIN - Véronique PRADEL - Perrine PRIGENT - Marine PUSTORINO-DURAND - René RAIMONDI - Bernard RAMOND - Stéphane RAVIER - Didier REAULT - Jean-Baptiste RIVOALLAN - Pauline ROSSELL - Denis ROSSI - Georges ROSSO - Michel ROUX - Isabelle ROVARINO - Laure ROVERA - Lionel ROYER-PERREAUT - Michel RUIZ - Florian SALAZAR-MARTIN - Jean-Yves SAYAG - Eric SEMERDJIAN - Laurence SEMERDJIAN - Jean-Pierre SERRUS - Marie-Pierre SICARD-DESNUELLE - Jean-Marc SIGNES - Laurent SIMON - Gilbert SPINELLI - Francis TAULAN - Guy TEISSIER - Françoise TERME - Nathalie TESSIER - Marcel TOUATI - Martine VASSAL - Amapola VENTRON - Frédéric VIGOUROUX - Jean-Louis VINCENT - Ulrike WIRMINGHAUS - David YTIER.

Etaient absents et représentés Mesdames et Messieurs :

Martial ALVAREZ représenté par Bruno GILLES - Sophie AMARANTINIS représentée par Gerard GAZAY - Patrick AMICO représenté par Sophie CAMARD - Michel AMIEL représenté par Sophie CHAVE - Mireille BALLETTI représentée par Solange BIAGGI - Nicolas BAZZUCCHI représenté par Pascal CHAUVIN - Moussa BENKACI représenté par Marc FERAUD - Julien BERTEI

représenté par Camélia MAKHLOUFI - André BERTERO représenté par Christian DELAVET - Marylène BONFILLON représentée par David YTIER - Sarah BOUALEM représentée par David GALTIER - Linda BOUCHICHA représentée par Laurent BELSOLA - Nadia BOULAINSEUR représentée par Gilbert SPINELLI - Martin CARVALHO représenté par Grégory PANAGOUDIS - Frédéric CORNAIRE représenté par Philippe LEANDRI - Jean-Jacques COULOMB représenté par Georges CRISTIANI - Marc DEL GRAZIA représenté par Bernard DEFLESSELLES - Sylvaine DI CARO représentée par Francis TAULAN - Olivia FORTIN représentée par Joël CANICAVE - Gérard FRAU représenté par Florian SALAZAR-MARTIN - Audrey GARINO représentée par Jean-Marc COPPOLA - Hélène GENTE-CEAGLIO représentée par Béatrice BONFILLON-CHIAVASSA - Patrick GHIGONETTO représenté par Roland GIBERTI - Sophie GRECH représentée par Monique FARKAS - Stéphanie GRECO DE CONINGH représentée par Lionel DE CALA - Sophie GUERARD représentée par Pierre HUGUET - Claudie HUBERT représentée par Marc PENA - Sophie JOISSAINS représentée par Jean-Christophe GRUVEL - Vincent KORNPROBST représenté par Perrine PRIGENT - Michel LAN représenté par Jean-Pierre GIORGI - Éric LE DISSES représenté par Véronique PRADEL - Nathalie LEFEBVRE représentée par Gaby CHARROUX - Richard MALLIE représenté par Daniel GAGNON - Maxime MARCHAND représenté par Amapola VENTRON - Caroline MAURIN représentée par Alexandre DORIOL - Hervé MENCHON représenté par Lourdes MOUNIEN - Danielle MENET représentée par Danielle MILON - Eric MERY représenté par Pierre LEMERY - Véronique MIQUELLY représentée par Emmanuelle CHARAFE - Claudie MORA représentée par Patrick GRIMALDI - Pascale MORBELLI représentée par Isabelle ROVARINO - Roger PELLENC représenté par Marie-Ange CONTE - Anne-Laurence PETEL représentée par Didier KHELFA - Claude PICCIRILLO représenté par Jean-Pascal GOURNES - Catherine PILA représentée par Emilie CANNONE - Patrick PIN représenté par Yves MESNARD - Anne REYBAUD représentée par Martine CESARI - Dona RICHARD représentée par Eric SEMERDJIAN - Maryse RODDE représentée par Hatab JELASSI - Alain ROUSSET représenté par Laurent SIMON - Valérie SANNA représentée par Hervé GRANIER - Franck SANTOS représenté par Bernard RAMOND - Anne VIAL représentée par Laure ROVERA - Yves WIGT représenté par Guy BARRET - Karima ZERKANI-RAYNAL représentée par Jacques BOUDON.

Étaient absents et excusés Mesdames et Messieurs :

Kayané BIANCO - Jean-Pierre CESARO - Mathilde CHABOCHE - Bernard DESTROST - Agnès FRESCHÉL - Yves MORAINE - Frank OHANESSIAN - Serge PEROTTINO - Michèle RUBIROLA - Aïcha SIF - Marie-France SOURD GULINO - Catherine VESTIEU.

Étaient présents et représentés en cours de séance Mesdames et Messieurs :

Régis MARTIN représenté à 13h40 par Chantal GARCIA - Gérard AZIBI représenté à 15h48 par Christine JUSTE - Robert DAGORNE représenté à 16h00 par Jean David CIOT - Hervé GRANIER représenté à 16h10 par Philippe GRANGE - Françoise TERME représentée à 16h10 par Nicolas ISNARD - Marie MARTINOD représentée à 16h23 par Laure-Agnès CARADEC - Eric CASADO représenté à 16h25 par Nicole JOULIA - René-François CARPENTIER représenté à 16h38 par Vincent GOYET.

Étaient présents et excusés en cours de séance Mesdames et Messieurs :

Lyece CHOULAK à 14h24 - Sébastien JIBRAYEL à 14h24 - Didier REAULT à 15h05 - Jean-Yves SAYAG à 15h11 - Corinne BIRGIN à 15h22 - Samia GHALI à 15h46 - Lionel DE CALA à 15h48 - Nassera BENMARNIA à 15h48 - Gilbert SPINELLI à 15h55 - Yannick OHANESSIAN à 16h00 - Marie BATOUX à 16h04 - Monique FARKAS à 16h15 - Georges ROSSO à 16h30 - Yves MESNARD à 16h30 - José MORALES à 16h30 - Grégory PANAGOUDIS à 16h30 - Jocelyne POMMIER à 16h30 - Jean-Marc COPPOLA à 16h30 - Véronique PRADEL à 16h30 - Christophe GONZALES à 16h30 - Didier PARAKIAN à 16h35 - Jean-Louis VINCENT à 16h42 - Marc FERAUD à 16h42 - Eric GARCIN à 16h43 - Jean-David CIOT à 16h47 - Cédric DUDIEUZERE à 16h51 - René RAIMONDI à 16h55 - Arnaud MERCIER à 16h55 - Jean-Pascal GOURNES à 16h55 - Lionel ROYER-PERREAUT à 16h55 - Monique FARKAS à 17h04 - Philippe GRANGE à 17h05 - Christian NERVI à 17h05 - Ulrike WIRMINGHAUS à 17h06 - Nathalie TESSIER à 17h17 - Michel RUIZ à 17h20 - Sophie CHAVE à 17h20 - Alexandre DORIOL à 17h23 - Camélia MAKHLOUFI à 17h23 - Nicole JOULIA à 17h30 - Anne MEILHAC à 17h34.

Madame la Présidente a proposé au Conseil de la Métropole d'accepter les conclusions exposées ci-après et de les convertir en délibération.

FBPA-059-17076/24/CM

■ Mise en application des mesures proposées par le Conseil de développement pour faciliter et accélérer les transitions par la Métropole Aix-Marseille-Provence
103884

Madame la Présidente de la Métropole Aix-Marseille-Provence sur proposition du Commissaire Rapporteur soumet au Conseil de la Métropole le rapport suivant :

Le Conseil de développement (CoDev), organe consultatif de la société civile métropolitaine, rassemblant des représentants des milieux économiques, sociaux, culturels et associatifs a été saisi par la Présidente Martine Vassal sur la question « Comment réussir l'ambition d'Aix-Marseille-Provence sur les transitions ? ».

Cette demande, présentée par Pascal Montécot, 1^{er} Vice-Président de la Métropole, lors de la plénière du Conseil de développement du 29 septembre 2022, s'inscrit dans la continuité de « la Fabrique de l'ambition » issue de la commission ambition des élus et dans la suite des objectifs du Plan Climat Air Energie de la Métropole (PCAEM).

Les membres du Conseil de développement ont organisé leur approche en trois avis complémentaires comprenant 10 propositions engageantes pour faciliter et accélérer les transitions du territoire par la Métropole.

Ces trois avis ont un point commun : ils reposent sur l'enjeu d'une amplification de l'action citoyenne pour contribuer aux objectifs métropolitains de décarbonation et d'adaptation au changement climatique.

Dans son premier avis, le CoDev se projette en 2050, anticipant un avenir sombre marqué par des défis climatiques majeurs. Il souligne la nécessité de « ré-enchanter le futur », de travailler sur de nouveaux imaginaires positifs et d'adopter de nouveaux modes de vie pour réduire les émissions de gaz à effet de serre et s'adapter aux changements climatiques locaux.

Le deuxième avis du CoDev met en lumière les nombreuses initiatives citoyennes déjà en place, souvent bénéfiques pour le climat. Il propose d'accroître le soutien de la Métropole à ces actions, soulignant leur potentiel mais aussi leur besoin de moyens accrus.

Enfin, dans son troisième avis, le CoDev a dialogué avec les élus et les services métropolitains pour intégrer les transitions climatiques dans les grandes stratégies institutionnelles. Il appelle à une priorisation des financements pour soutenir ces transitions, notamment à travers un budget vert et la mobilisation des citoyens.

En résumé, voici les 10 propositions formulées par le CoDev :

Avis 1 « IMAGINER ET RÉUSSIR ENSEMBLE LA MÉTROPOLE DÉCARBONÉE EN 2050 » pour se projeter et réenchanter notre avenir

- Proposition n°1 : Construire des visions d'avenir mobilisatrices, pour (ré)enchanter l'avenir
- Proposition n°2 : Diffuser les futurs positifs aux 4 coins de la métropole
- Proposition n°3 : S'inspirer d'ailleurs
- Proposition n°4 : Utiliser le potentiel des *nudges* pour accélérer les changements de comportements

Avis 2 « DÉMULTIPLIER LES ACTIONS CITOYENNES INSPIRANTES POUR LE CLIMAT » pour encourager et aider les initiatives déjà existantes sur le territoire

- Proposition n°5 : Favoriser l'émulation grâce à un forum métropolitain des initiatives citoyennes pour le climat

- Proposition n°6 : Mobiliser des moyens existants pour accompagner les initiatives citoyennes pour le climat
- Proposition n°7 : Pérenniser l'appel à initiatives citoyennes en faveur du climat avec un budget significatif dédié

Avis 3 « FAIRE DES TRANSITIONS LA BOUSSOLE DES POLITIQUES MÉTROPOLITAINES » pour cadrer et faciliter les actions publiques et privées et créer une synergie globale

- Proposition n°8 : Créer un comité de gouvernance métropolitaine des transitions
- Proposition n°9 : Coordonner davantage l'ensemble des actions métropolitaines pour le climat
- Proposition n°10 : Afficher le « budget vert » de la métropole

Ces propositions représentent des centaines d'heures de travail collectif, fruit d'ateliers, d'animations prospectives, d'intelligence collective, d'auditions d'experts comme M Joël Guiot (GREC-Sud), de rencontres avec des élus dont les Vice-Présidents Henri Pons, David Ytier et Gérard Gazay qui ont chacun pu présenter respectivement le Plan Local de Mobilité, le Plan Local de l'Habitat et l'agenda du développement économique.

Dans leur démarche, les membres du Conseil de développement ont également souhaité valoriser les initiatives citoyennes par un appel à « des actions inspirantes pour le climat » afin de récompenser les mobilisations vertueuses du territoire.

L'ensemble de ces propositions ont été adoptées par les 240 membres Conseil de développement lors d'un vote électronique qui s'est déroulé du 12 au 18 décembre 2023.

Elles ont été présentées au grand public lors d'un événement de grande ampleur le 5 février 2024 à la Grotte Cosquer réunissant plus de 300 personnes. De nombreux élus, dont la Présidente Martine Vassal et les Vice-Présidents Didier Khelfa, Amapola Ventron et Laurent Simon, ont pu entendre et réagir aux 10 propositions.

La soirée a vu la remise des trophées « des actions inspirantes pour le climat » récompensant des associations du territoire œuvrant en faveur des transitions sur la Métropole. Les lauréats sont :

- Repair Café (toutes catégories) - Salon-de-Provence ;
- Toit des Alpilles (économie d'énergie) – Mallemort ;
- La carte des producteurs (alimentation durable) - Mallemort ;
- 1 déchet par jour (réduction des déchets) – Marseille ;
- Gignac le Verte (protection de la biodiversité) - Gignac-la-Nerthe.

Rob Hopkins, l'initiateur du mouvement international des Villes en transition, dont 13 communes ou groupements de communes de la Métropole sont déjà membres (Velaux, Carry-le-Rouet, Rognac, Vitrolles, Equilles, « Pays d'Aix en transition », Meyreuil, Marseille, Cabriés, Bouc-Bel-Air, Simiane, Les Pennes-Mirabeau, « Pays Salonais en transition »), était présent en qualité de grand témoin. Il a salué le travail des membres du Conseil de développement et l'engagement des élus en faveur des transitions.

Le Président du CoDev, Daniel Sperling, a remis à la Présidente de la Métropole les trois avis et leur synthèse, qui sont joints en annexe du présent rapport.

La suite de cette démarche est désormais de transposer les propositions en actions concrètes pour faire la Métropole de demain.

Telles sont les raisons qui nous incitent à proposer au Conseil de la Métropole de prendre la délibération ci-après :

Le Conseil de la Métropole Aix-Marseille-Provence,

Vu

- Le Code Général des Collectivités Territoriales ;
- La loi n°2014-58 du 27 janvier 2014 de modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles ;
- La loi n°2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République ;
- La délibération n° ENV-001-6815/19/CM du Conseil de la Métropole du 26 septembre 2019 portant sur la mise en place d'un Plan Climat Air Energie de la Métropole ;
- Les trois avis du Conseil de développement délibérés électroniquement du 12 au 18 décembre 2023 (Imaginer et réussir ensemble la Métropole décarbonée en 2050 ; Démultiplier les actions citoyennes inspirantes pour le climat ; Faire des transitions la boussole des politiques métropolitaines) et leur synthèse.

Oùï le rapport ci-dessus

Entendues les conclusions du Commissaire Rapporteur,

Considérant

- Que les enjeux des transitions, notamment climatiques et énergétiques, sont parmi les principales priorités de la Métropole ;
- Que le Conseil de développement a émis trois avis à l'attention de la Métropole et 10 propositions visant à mobiliser davantage les citoyens au service de ses objectifs de décarbonation et d'adaptation aux changements climatiques ;
- Que les politiques publiques métropolitaines peuvent se trouver enrichie à mettre en application des mesures proposées par le Conseil de développement pour faciliter et accélérer les transitions.

Délibère

Article 1 :

Est pris acte des trois avis (Imaginer et réussir ensemble la Métropole décarbonée en 2050 ; Démultiplier les actions citoyennes inspirantes pour le climat ; Faire des transitions la boussole des politiques métropolitaines) et des dix propositions, telles que formulées par le Conseil de développement.

Article 2 :

Le Conseil de la Métropole Aix-Marseille-Provence s'engage d'ores et déjà à mettre en œuvre ou à expertiser plusieurs propositions fortes du CoDev :

- Pérenniser l'appel à initiatives citoyennes pour le climat dans le cadre du PCAEM avec un budget à préciser, notamment dans le cadre de l'action 99 du PCAEM.
- Organiser périodiquement un « Forum Métropolitain des Actions Citoyennes pour le Climat » pour valoriser ces initiatives.
- Contribuer au programme de recherche lancé par Aix-Marseille Université dans le cadre du programme CISAM + pour mieux identifier et caractériser les initiatives citoyennes pour le climat.
- Faciliter le pilotage transversal des transitions dans le budget métropolitain à travers l'évaluation « climatique » du compte administratif de la Métropole (budget vert) en priorisant les financements et les investissements sur les enjeux climatiques au sein de la Métropole et avec les partenaires financiers (Etat, Région...) : fonds vert, DSIL, Contrat Nos Territoires d'Abord, etc.
- Déployer une action « imagine ta Métropole en 2050 » auprès des jeunes et de publics variés, en relançant les « Conversations du futur » : conférences prospectives et participatives conduites par les agences d'urbanisme AGAM et AUPA pour mieux saisir les futurs possibles sur les sujets liés aux transitions.
- Adapter les politiques métropolitaines à la prise en compte des enjeux climat-air-énergie et écologiques inscrits dans le PCAEM :
 - Pour expliciter et conforter de manière complète les politiques d'adaptation au changement climatique
 - Pour favoriser une prise en compte transversale des enjeux des transitions en lien avec les autres stratégies thématiques de la métropole.

Cette proposition mise aux voix est adoptée.

Certifié Conforme,
La Présidente de la Métropole
Aix-Marseille-Provence

Martine VASSAL